

  Région académique OCCITANIE	<h1>INSCRIPTION</h1> <h2>Rentrée 2018</h2>	 collège Bellefontaine Haute-Garonne
---	--	--

Les inscriptions reprendront tous les matins de 9h à 12h à partir du mardi 28 août 2018.

Pour l'inscription, nous vous invitons à préparer et à apporter les documents suivants :

- Deux photos** récentes de l'élève
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** (RIB)
- La photocopie de **toutes les pages du livret de famille**
- La photocopie de la **carte d'identité de l'élève** (ou carte de séjour)
- La photocopie d'un **justificatif de domicile** (facture EDF, téléphone, contrat location)
- La photocopie des **pages « Vaccins » du carnet de santé**
- La photocopie de **l'attestation de paiement des allocations** (CAF, MSA)
- La photocopie de **l'extrait de jugement de divorce précisant la garde de l'enfant et l'autorité parentale**. *Si aucun document n'est fourni, l'autorité parentale sera considérée comme partagée.*
- L'autorisation de confier l'enfant à un tuteur ou la copie de **jugement de tutelle**
- Les choix de **la classe à thème** – élèves de 6^{ème}

CLASSES à thème

Au collège Bellefontaine, les élèves suivent tous un enseignement d'anglais.

Tous les élèves de 6^{ème} sont inscrits dans une classe à thème :

Cocher une case par vœu

Thème	Musique	Arts plastiques	Théâtre	Arts du cirque	Cinéma	Sciences
Vœu 1						
Vœu 2						

Certains élèves peuvent en plus choisir l'option FUTSAL (2h/semaine). L'entrée en section FUTSAL est conditionnée à la réussite des tests d'entrée. **Option FUTSAL** : OUI NON

L'inscription ne sera effective que lorsque le dossier sera complet
Toutes les photocopies doivent être faites AVANT de déposer le dossier

RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves demi-pensionnaires sont inscrits pour un forfait de 4 jours par semaine (lundi-mardi-jeudi-vendredi) ou de 5 jours (lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi) .

Le règlement départemental du service de restauration, s'applique à la demi-pension du collège Bellefontaine.

Vous pourrez le consulter dès la rentrée scolaire sur le site ENT de l'établissement à l'adresse suivante : <http://bellefontaine.ecollege.haute-garonne.fr/>

Les montants annuels des forfaits sont les suivants (prévision) :

	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Septembre à Décembre 2018	171 €	189 €
Janvier à Mars 2019	137 €	148 €
Avril à Juillet 2019	137 €	148 €

AIDE à la restauration scolaire

Le Conseil Départemental de la Haute Garonne vous permet de bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale, sous conditions de ressources, des frais de demi-pension de votre enfant.

Vous trouverez les informations relatives à cette demande dans le fascicule ci-joint.

BOURSES d'étude pour les collégiens

Les demandes de bourse seront à déposer pendant le mois de septembre.

Seuls les élèves présents dès la rentrée scolaire pourront prétendre à l'attribution d'une bourse.

RENTREE des élèves

TOUS les élèves doivent être présents dès le premier jour de la rentrée

	Matin	Repas	Après midi
Lundi 03 septembre	Rentrée des élèves de 6^{ème} à 9 H. Fin de la matinée à 12h	Les élèves demi-pensionnaires de 6 ^{ème} quittent le collège à 13h	Rentrée des élèves de 4^{ème} à 13h30 – Fin à 15h30 Rentrée des élèves de 3^{ème} à 14h30 – Fin à 16h30
Mardi 04 septembre	Prise en charge des élèves de 6 ^{ème} par les Professeurs Principaux de 9h à 12h Rentrée des élèves de 5^{ème} à 10h30 – Fin à 12h30	Les élèves demi-pensionnaires de 6 ^{ème} quittent le collège à 13h. --- Les élèves demi-pensionnaires de 5 ^{ème} quittent le collège à 15h.	Entretien de positionnement de TOUS les élèves de 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} par les Professeurs Principaux. <i>10 minutes/élève</i> <i>5 élèves/heure</i>
Mercredi 05 septembre	Reprise des cours suivant les emplois du temps provisoires		